

Mercredi 9 mars 2022,
à Concarneau

Présentation du plan-guide sur l'aménagement du port de Concarneau

La Région et ses partenaires s'engagent à préserver le potentiel portuaire au bénéfice d'activités maritimes diverses et complémentaires

Propriétaire du port de Concarneau depuis 2017, la Région Bretagne a engagé en 2020 une étude associant étroitement ses différents partenaires*, avec pour objectif de réinterroger les priorités en matière d'aménagement et de développement du port et de ses entreprises. Ce travail a permis d'aboutir, fin 2021, à un plan-guide qui témoigne d'une ambition commune : celle d'engager une politique de maîtrise foncière au bénéfice de toutes les filières économiques maritimes concernées. Le Président Loïg Chesnais-Girard a présenté, ce mercredi, aux représentants du monde portuaire cette feuille de route partagée.

Pêche, construction et réparation navale, nautisme, course au large, biotech et exploration marine : le port de Concarneau a pour caractéristique de concentrer une **grande diversité d'activités** liées à la mer, complémentaires, mais implantées dans un **espace contraint, au cœur de la ville**. Aujourd'hui, l'imbrication du port dans l'espace urbain génère à la fois des **difficultés de cohabitation et de circulation** tandis que la **pression foncière** freine le développement des entreprises.

Des principes d'organisation spatiale, flexibles et évolutifs

Face à ces constats, l'étude conduite par la Région **avec les collectivités locales, les concessionnaires et l'EPF** (Établissement public foncier), en concertation étroite avec les filières économiques, permet de **poser une vision pour l'avenir** basée sur des grands principes et orientations :

> **Concilier pénurie foncière et développement économique** en regroupant progressivement les **filières par pôle**, ce qui favorisera la mutualisation d'équipements et les synergies intrafilières, l'objectif étant de préserver les espaces fonciers pour l'économie maritime ;

> **Optimiser les différents modes de déplacement et de stationnement**, tant pour les professionnels que pour les autres utilisateurs. L'idée est de **maintenir un port accessible à tous et ouvert tout en sécurisant les flux** automobiles, cyclistes et piétons et de mutualiser les zones de stationnement ;

> **Valoriser l'interface ville-port**. Les acteurs locaux restent attachés à cette **nécessaire articulation** entre la ville, le front de mer et les espaces professionnels. Pour être compatibles avec une fréquentation publique des lieux, certains doivent être sécurisés, mieux délimités et clôturés, si besoin.

Un port polyvalent, des filières solidement ancrées

Construction & réparation navale : **50 entreprises** (1 500 emplois), dont le **groupe Piriou**, opérateur majeur, y sont solidement ancrées. Elles s'appuient sur des outils performants (cale du Moros, ascenseur et élévateur à bateaux) mais ont besoin d'espaces pour se développer. C'est le concessionnaire CARENCO qui exploite depuis 2021 ce périmètre et ses équipements (levage, forme de radoub).

Pêche : fort de ses 72 navires, le port se situe au 9^e rang français (entre 4 000 et 6 000 t). Sous le pilotage du SMPPC et de son concessionnaire, la CCIMBO, l'espace dédié à la pêche fait l'objet d'une importante opération de modernisation qui devrait lui permettre de conserver son attractivité.

Plaisance, nautisme & course au large : Le Syndicat mixte des ports de pêche-plaisance de Cornouaille (SMPPC) en assure la gestion. En plein essor, les **24 entreprises** du secteur bénéficient d'infrastructures et d'un environnement propices à leur développement (les Glénan, l'INB...).

Filières émergentes et recherche : le port attire aussi les acteurs d'un **nouvel écosystème** engagés dans le biomimétisme, les biotech, l'exploration des fonds marins, les low-tech...

* Le Syndicat Mixte des Ports de Pêche-Plaisance de Cornouaille (SMPPC, cofinancier), l'Établissement public foncier de Bretagne (EPF, cofinancier), la Ville de Concarneau, Concarneau Cornouaille Agglomération, la Chambre de commerce et d'industrie métropolitaine Bretagne Ouest (CCIMBO) et CARENCO

Après le plan-guide, la mise en œuvre des projets

Pilote stratégique quant au devenir du port de Concarneau, la Région a pris en compte dans l'étude, réalisée par le groupement AIA Territoires/Wiinch/SEGAT/Objectif Ville, **les évolutions récentes de gouvernance et les engagements des partenaires locaux** (SMPPPC, Ville de Concarneau, Concarneau Cornouaille Agglomération, CCIMBO et CARENCO) :

- la faible disponibilité des emprises foncières mutables ;
- les programmes d'investissement des concessionnaires ;
- Les documents d'urbanisme et la révision du PLU à venir ;
- les opérations structurantes prévues en termes de voirie et d'équipement ;
- les demandes d'implantation d'entreprises en augmentation ;
- les perspectives de croissance affichées par la filière navale, mais aussi la plaisance, la course au large et les nouveaux acteurs des filières émergentes...

Si les grandes lignes du plan-guide sont partagées par tous, ce document d'orientation n'a pas vocation à figer un calendrier de réalisation des projets, ni répartition des financements.

En 2022, une commission "aménagement" succédera au **comité de pilotage** ayant suivi l'élaboration du plan-guide. Constituée des représentants des structures engagées, cette commission sera chargée de sa mise en œuvre et de ses mises à jour, si nécessaire.

Pour la Région Bretagne, la validation du plan-guide sera soumise au vote des élus lors d'une prochaine session plénière du Conseil régional.

Ont participé à la présentation de ce plan-guide :

Loïg Chesnais-Girard, Président de la Région Bretagne,
Gaël Le Meur, Conseillère régionale et Présidente du conseil portuaire de Concarneau,
Nathalie Carrot-Tanneau, 1^{re} Vice-Présidente du Syndicat Mixte des Ports de Pêche-Plaisance de Cornouaille,
Olivier Bellec, Président de Concarneau Cornouaille Agglomération,
Marc Bigot, Maire de Concarneau,
Jean-François Garrec, Président de la délégation de Quimper de la CCIMBO,
et **Dominique Lallement**, Président de CARENCO.



© Panoramic Bretagne